الهيئة المغربية لسوق الرساميل
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Rabat, le 4 octobre 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déclaration de franchissement de seuil de participation FS/EM/16/2021

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que suite à l'acquisition, le 24 septembre 2021, de la société « Holdparts », la Banque Centrale Populaire (BCP) a déclaré avoir franchi indirectement à la hausse, le seuil de participation de 66,66%, dans le capital de Maroc Leasing.

Suite à cette opération, la BCP déclare détenir :

* directement : 1 474 672 actions Maroc Leasing, soit 53,10% du capital de ladite société ;
* et indirectement : 944 417 actions Maroc Leasing, représentant 34,01% du capital de ladite société, à travers sa filiale Holdparts.

Ainsi, la participation totale (directe et indirecte) de la BCP dans le capital de Maroc Leasing est de 2 419 089 actions soit 87,12%.

Dans les douze mois qui suivent le franchissement des seuils précités, la BCP déclare envisager d'arrêter ses achats sur la valeur Maroc Leasing.

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 75
E-Mail : information_financiere@ammc.ma